

La Principauté de Monaco signe un accord de coopération avec la Croix-Rouge

Écrit par Principauté de Monaco
Jeudi, 26 Mai 2011 11:40 -



UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Des médecins et infirmiers de Monaco en appui aux équipes de réponse aux urgences de la Croix-Rouge française Le Gouvernement Princier vient de signer un accord coopération pour permettre à des équipiers de la Croix-Rouge monégasque d'intégrer les Equipes de Réponses aux Urgences (ERU) de la Croix-Rouge française. Deux médecins et deux infirmiers du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) viennent de réussir les stages de formation préalables à tout déploiement.

En janvier 2010, suite au tremblement de terre en Haïti, la Croix-Rouge française (CRF) a fait appel à l'une des équipières de la Croix-Rouge monégasque (CRM) pour intégrer l'ERU "soins de santé primaire" en qualité d'infirmière pendant trois semaines.

Cette première expérience très concluante a donné naissance à un accord de coopération entre le Gouvernement Princier, la CRM et la CRF pour permettre à des membres de la CRM d'intégrer en cas d'urgence les ERU "soins de santé primaire" et "eau et assainissement".

Pour intégrer ces ERU, une formation au départ est indispensable. Après une sélection rigoureuse, deux médecins et deux infirmiers du Centre Hospitalier Princesse Grace ont été retenus. Ils ont intégré la CRM et viennent de suivre un stage de qualification d'une durée de 10 jours en Guyane organisé par la CRF.

Cette formation intense en Guyane a permis aux nouvelles recrues de recevoir des cours théoriques (stratégie, psychologie ...) mais surtout de se retrouver en situation de terrain (montage d'un camp dans une forêt tropicale, réalisation de latrines, distribution d'eau potable en bidon, peu d'heures de sommeil ...).

Les quatre équipiers ont tous réussi la formation et sont prêts pour un prochain déploiement conjoint avec les équipes de la CRF.

Dans le cadre de cet accord, le Gouvernement Princier finance à hauteur de 50.000 € par an le

La Principauté de Monaco signe un accord de coopération avec la Croix-Rouge

Écrit par Principauté de Monaco
Jeudi, 26 Mai 2011 11:40 -

maintien en condition opérationnelle du matériel nécessaire à l'action des ERU (achat de médicaments, kits de traitement de l'eau ...).

Rappelons que les ERU (Emergency Response Unit – Equipes de réponses aux Urgences) ont été créés par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR) pour intervenir sur des lieux de catastrophes (tremblements de terre, inondations, tsunami ...) en soutien à la société nationale hôte. Le déploiement d'une ERU se fait en 48h00, à l'issue d'une évaluation sur le terrain menée par une équipe spécialisée.